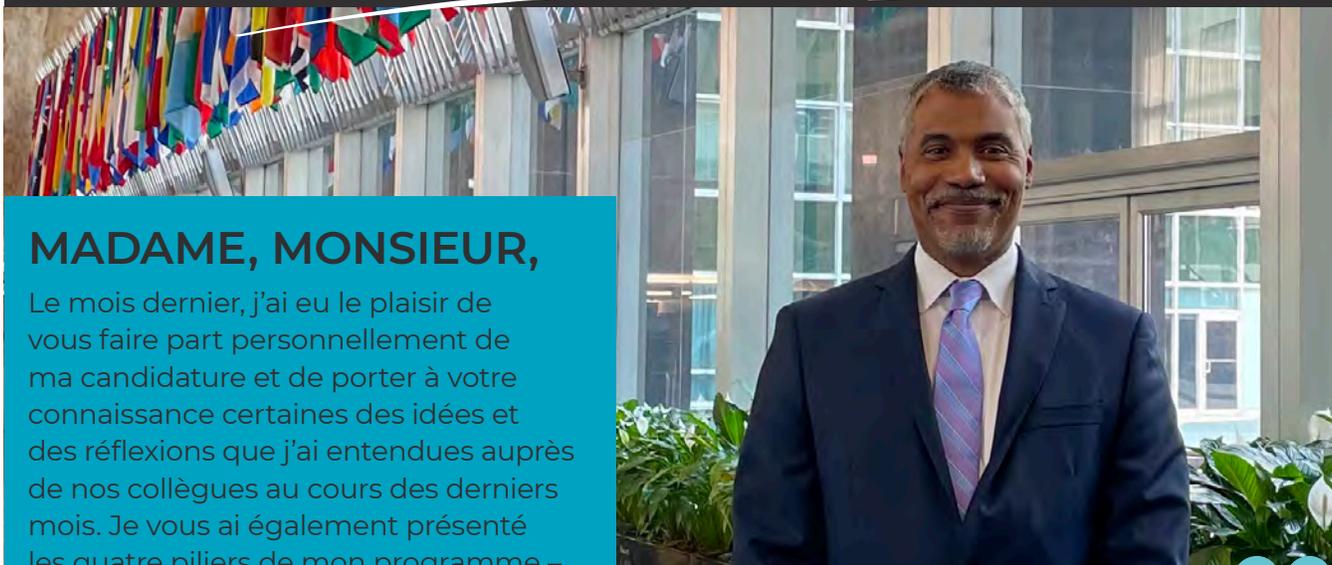


IAN SAUNDERS



MADAME, MONSIEUR,

Le mois dernier, j'ai eu le plaisir de vous faire part personnellement de ma candidature et de porter à votre connaissance certaines des idées et des réflexions que j'ai entendues auprès de nos collègues au cours des derniers mois. Je vous ai également présenté les quatre piliers de mon programme – *protéger, répondre présent, évoluer, dialoguer* – qui correspondent aux fonctions que l'OMD améliorera sous mon égide par l'intermédiaire des services qu'elle procure à ses membres. Ce programme, c'est vous, les dirigeants de la communauté douanière mondiale, qui le guiderez, car si nous entendons réussir en tant que collectif, chacun d'entre vous doit avoir les moyens de le faire au niveau national et l'OMD doit être dirigée de façon à appuyer au mieux la mission critique qui est la vôtre.

Les quatre prochaines éditions de ce bulletin d'informations approfondiront chacun des quatre piliers. Pour cette édition du mois de mars, je souhaite exposer ce que signifie *protéger* pour moi.

Sur ce thème comme sur tous les autres, si j'ai le privilège d'exercer la fonction de secrétaire général, j'espère que mon point de vue et mes suggestions seront enrichis par les contributions des membres. Je demeurerai à l'écoute et soucieux de vos priorités, des travaux déjà en cours de réalisation par l'OMD, et des domaines où un travail important reste encore à accomplir.

En ce moment charnière,
la communauté douanière doit agir.



VOS RETOURS NOUS INTÉRESSENT !

Comme toujours, je suis à l'écoute de toute réaction dont vous souhaiteriez me faire part. Vous pouvez me contacter à l'adresse IanSaundersWCO@trade.gov, ou écrire à la Conseillère principale du CBP Christina Bell à l'adresse Christina.A.Bell@cbp.dhs.gov.

SCANNEZ
LE QR CODE
POUR VISITER
MON SITE WEB



SUIVEZ MA CAMPAGNE SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX

@CBPgov @CBPgov @CBP

COUP DE PROJECTEUR

LES DOUANES, ÉLÉMENT CRITIQUE DE LA PROTECTION DE NOS SOCIÉTÉS



VOILÀ DE NOMBREUX SIÈCLES...

que les douanes sont un moteur critique de la croissance économique et du développement grâce à leur rôle essentiel en tant qu'organe de collecte des droits et taxes. Un rôle qui facilite la dépense nationale visant à mieux *protéger* les sociétés sous l'égide des pouvoirs publics tout en les aidant à s'épanouir. La création de recettes est l'une des responsabilités fondamentales de toutes les administrations douanières où qu'elles se trouvent, quoique l'importance de cette fonction varie en fonction des époques et des circonstances. J'ai à l'esprit le rôle des douanes dans l'histoire de mon propre pays : peu après la fondation des États-Unis, les recettes douanières ont permis au jeune pays de régler ses dettes après son indépendance, d'agrandir son territoire et de devenir un membre actif de la communauté internationale.

LES MEMBRES DU MONDE ENTIER

soulignent l'importance d'une collecte des recettes efficace par les administrations douanières. En effet, la protection des recettes est essentielle pour donner aux pouvoirs publics les ressources dont ils ont besoin pour faciliter une vaste gamme de services publics et créer un environnement dans lequel les sociétés et les économies peuvent prospérer. Nous devons maintenir la capacité des membres à faire de cette définition traditionnelle de la protection une réalité, notamment en faisant attention aux disciplines commerciales (classification, valorisation, origine, etc.) et en veillant à ce que les outils et les mécanismes de soutien dans ce domaine répondent aux besoins actuels des membres.

SANS SURPRISE...

Bien que les douanes doivent assurer la protection en collectant les recettes publiques, les membres ont également insisté sur l'importance des activités d'application de la loi. Toutes les administrations sont confrontées à ce défi, particulièrement dans un environnement international complexe. Cette deuxième dimension du pilier *protéger* s'est manifestée clairement à mes yeux lors de la conférence sur les frontières fragiles à Abuja. En effet, de nombreuses administrations sont aux prises avec des frontières touchées par des conflits dus à des troubles internes, au terrorisme transnational, à la criminalité organisée ou à des différends internationaux. Les débats à Abuja m'ont rappelé sans ambiguïté les enjeux immenses qui accompagnent la gestion des frontières ainsi que les risques que les douaniers prennent lorsqu'ils s'acquittent de leurs fonctions dans des circonstances aussi extraordinaires que dangereuses. Je félicite l'OMD pour son initiative qui a abouti à la conférence sur les frontières fragiles et j'espère vivement faire fond sur des bases comme celle-ci. En outre, je travaillerai avec le secrétariat et les membres afin que les conseils et les offres actuels en matière d'application de la loi répondent aux besoins de ce type.

**EN CE MOMENT CHARNIÈRE, LA COMMUNAUTÉ DOUANIÈRE DOIT AGIR.
J'ATTENDS AVEC IMPATIENCE D'ENTENDRE VOS IDÉES.**



CHAQUE JOUR...

Les douanes doivent collecter les recettes publiques et faire appliquer la loi dans différents contextes qui ont deux points communs : une complexité croissante et des défis émergents. Face à un vaste éventail de menaces (méthodes novatrices de contournement des droits de douane, criminalité transfrontalière sophistiquée, flux commerciaux importants, évolution rapide de la technologie, etc.), nos administrés s'attendent à ce que nous ripostions d'une façon qui assure notre sécurité et notre prospérité. Pour répondre à cet appel, nous devons être vigilants, avisés et résilients. L'expérience collective des membres, mobilisée à travers l'OMD, est une ressource importante pour identifier les domaines dans lesquels nous devons encore redoubler d'efficacité et d'impact, et agir en ce sens.



UNE PRIORITÉ DE L'OMD

est donc d'alimenter le dialogue autour des thèmes et des activités qui aideront les membres à *protéger* la société. Il faut notamment rééquilibrer le rôle des douanes, qui évolue au fil du temps, afin d'y renforcer la place de l'atténuation des menaces en matière d'application de la loi, sans ôter d'importance à la collecte des recettes publiques. Mon expérience m'a démontré que ces deux domaines d'action ne sont pas contradictoires. Bien au contraire, on peut agir en même temps sur les deux fronts et de manière mutuellement bénéfique, notamment lorsque les douanes abordent ces fonctions avec l'aide de l'OMD. En outre, j'incite les membres de l'OMD à réfléchir à leurs propres besoins dans ce domaine et à aider l'OMD à maintenir un cap lisible, capable d'aider les membres à *protéger*. Je félicite l'OMD pour ses réussites dans ce domaine et j'espère qu'ensemble, nous irons encore plus loin.

EN CONCLUSION...

À mesure que je réfléchis à ce dont nous avons besoin en vue de protéger de manière efficace, je suis conscient que les membres ont tous leur propre point de vue concernant les aspects prioritaires. Si j'ai l'honneur de devenir secrétaire général, mon rôle serait d'écouter les membres et d'être à leur service en vue de faciliter le développement et le déploiement efficaces de ressources à même de soutenir la protection de nos recettes et de nos sociétés. J'encourage les membres à réfléchir à leurs réussites et à leurs défis sous le pilier *protéger*, et à se demander si les outils et instruments de l'OMD ont contribué aux progrès réalisés dans ce domaine, et si oui, comment.

Les retours des membres à ce sujet m'amènent au prochain pilier de mon programme, les résultats. Le mois prochain, je prévois de vous faire part de mes réflexions sur le thème *répondre présent* : les services rendus par l'organisation sont directement et indissociablement liés à nos missions respectives sous le pilier *protéger*. Dans l'intervalle, j'attends avec impatience vos retours.

Avec mes salutations respectueuses,
Ian Saunders